

**Avis du Comité technique de l'innovation en santé sur le projet d'expérimentation  
« parcours de périnatalité coordonné ville-hôpital dans le cadre d'une grossesse  
physiologique »**

**25 octobre 2021**

Le comité technique de l'innovation a été informé 25 mai 2021 du souhait du groupe mutualiste Hospi Grand Ouest de mettre fin à l'expérimentation d'un parcours coordonné de grossesse physiologique ville-hôpital.

L'expérimentation a été autorisée par arrêté ministériel le 28 janvier 2020. Les inclusions de patientes et la mise en œuvre du projet n'ont pas été initiées.

Le comité technique prend acte des difficultés de mise en œuvre rencontrées par le porteur et émet un avis favorable à l'arrêt du projet.

**Pour le comité technique**

Natacha Lemaire  
Rapporteuse Générale